



Règles - Magnepac

Bi'Os'Diversité - France

biosdiversite.fr

biosdiversite.asso@gmail.com

SIREN : 927558213

Règle du jeu – Magnepac

Le jeu comprend 42 cartes ainsi que 4 cartes « Espèces ».

Parmi les 42 cartes : 7 familles (blaireau, chevreuil, écureuil, lièvre, martre, renard, sanglier) et 6 indices par famille.

Les 7 familles correspondent aux 7 animaux sauvages de nos campagnes.

Les 6 cartes indices correspondent aux indices à reconnaître pour chaque animal. Pour faciliter le jeu, des numéros ont été ajoutés en haut à droite des cartes, chaque numéro correspondant au même indice (animal en lui-même -1-, gîte -2-, empreintes -3-, excréments -4-, indices divers -5-, alimentation -6-).

Le but est de reconstituer le plus de familles possible.

7 cartes doivent être distribuées à chaque joueur – le reste étant considéré comme la pioche.

Un joueur demande à un autre joueur un indice de son choix. S'il l'obtient, il peut continuer. Autrement, c'est au joueur suivant de jouer.

Quand une famille est reconstituée, il faut dire « famille ».

Le joueur qui gagne est celui qui a le plus de familles à la fin de la partie.

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous les pays. Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite par quelque procédé que ce soit (photocopie, décalque, microfilm, duplication ou tout autre procédé analogique ou numérique) sans l'autorisation écrite de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite.

